

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 1

Artikel: A propos de notre éditorial du mois de novembre sur le drill
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notre continent ne connaît pas des tensions, voire des conflits face auxquels la Suisse aurait tout avantage à disposer d'une défense nationale crédible?

– Sans avions de combat modernes et sans la possibilité de moderniser les trente-neuf places d'armes qui lui sont indispensables, notre armée deviendrait une «garde locale» qui ne

servirait à rien et qu'il conviendrait alors de supprimer dans les plus brefs délais. Allons-nous laisser, sans autre, le Groupement pour une Suisse sans armée atteindre ses objectifs?

Puisse, en cette année vitale pour l'avenir de leur pays, les Suisses et les Suisseuses ne pas tomber dans le piège que le cardinal de Retz mettait en évi-

dence au début du XVII^e siècle: «Ce sont parfois les personnes les plus méfiantes qui se laissent le plus facilement abuser.»

**Col EMG Louis Pittet,
président
de l'Association
de la *Revue militaire***

**Col Hervé de Weck,
rédacteur en chef**

A propos de notre éditorial du mois de novembre sur le drill

Le lieutenant-colonel Bertrand Picard, officier de réserve français habitant à Lausanne et fidèle lecteur de la *Revue Militaire Suisse*, nous a écrit à propos du dernier paragraphe de l'éditorial dans lequel nous souhaitions que l'armée suisse ne devienne pas «une garde nationale, un ramassis de réservistes au sens péjoratif où l'entendent si souvent nos amis français.»

«(...) Je suis un de ces réservistes qui passent volontairement deux à trois semaines annuelles au service du pays pour essayer de lui offrir une forme de

garde nationale dont il n'aurait pas à rougir le cas échéant. J'ignore d'où viennent les échos que vous recueillez et diffusez sans vérification (...).»

Le dernier paragraphe de mon éditorial était maladroit, parce que mal rédigé et prêtant à confusion. Dans ce texte, loin de moi l'intention d'émettre des critiques malvenues sur la réserve en France ou sur la garde nationale aux Etats-Unis. Je voulais dire que, lorsque nous recevons des officiers français, il n'est pas toujours facile de leur faire comprendre ce qu'est une armée de milice, qu'ils ten-

dent à la confondre avec la réserve qui implique l'existence de troupes et de cadres d'active. Notre armée ne peut pas s'appuyer sur l'active; elle doit donc être différente d'une organisation de la réserve, sinon elle ne comprendrait qu'un «ramassis de réservistes». Par garde nationale, j'entendais le terme dans son sens historique entre 1830 et 1871, pas du tout dans son sens américain contemporain.

Puisse cette maladresse ne pas nuire aux liens de camaraderie qui unissent de très nombreux officiers français et suisses! (dW)